

Cahiers de géographie du Québec

Dewailly, Jean-Michel et Flament, Émile (2000) Le tourisme. Paris, SEDES (Coll. « Campus géographie »), 192 p. (ISBN 2-7181-9071-X)

Olivier Lazarotti

Volume 45, numéro 125, 2001

URI : id.erudit.org/iderudit/022983ar
<https://doi.org/10.7202/022983ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN 0007-9766 (imprimé)
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lazarotti, O. (2001). Dewailly, Jean-Michel et Flament, Émile (2000) Le tourisme. Paris, SEDES (Coll. « Campus géographie »), 192 p. (ISBN 2-7181-9071-X). *Cahiers de géographie du Québec*, 45(125), 303–304. <https://doi.org/10.7202/022983ar>

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

DEWAILLY, Jean-Michel et FLAMENT, Émile (2000) *Le tourisme*. Paris, Sedes (Coll. « Campus Géographie »), 192 p. (ISBN 2-7181-9071-X)

Le travail de J.-M. Dewailly et É. Flament se présente, selon les normes de la collection et avec les insertions pédagogiques du genre, comme un manuel de géographie du tourisme dont « l'objet [...] est d'analyser où, comment et pourquoi ce domaine récréatif s'inscrit dans l'espace, quelles sont ses interrelations entre ses composants spécifiques et son milieu d'accueil, naturel et socioéconomique » (p. 5).

Les cinq premiers chapitres sont consacrés à l'analyse générale du phénomène. Les auteurs y introduisent la notion de « matière » touristique – *quid* de son « esprit »? – définie comme « l'ensemble des lieux et des événements qui sont objet du tourisme » (p. 23). Les quatre suivants différencient et analysent le tourisme selon une typologie spatiale connue : le littoral, la montagne, l'espace rural et les villes. Un dixième fait le bilan des relations entre tourisme, économie et société.

Les auteurs ne sont pas des inconnus. La qualité et la précision des connaissances présentées, en particulier dans les encadrés « repères et outils », tout comme la clarté d'ensemble de leur style ne font que confirmer leur compétence sur le sujet.

Cela n'empêche pas les questions, au contraire même.

Le tourisme est-il, finalement, considéré comme une notion, un phénomène ou une activité? Au fond, à vouloir élargir toujours plus la nature et le contenu du mot (p. 10 : « nous plaçons pour une définition large du tourisme »), ne produit-on pas une catégorie scientifiquement impertinente parce que si large qu'elle n'est plus appréhendable, même en en retirant les « loisirs »? Et si « chacun conçoit sa propre façon de faire du tourisme » (p. 10) que peut-on, *a fortiori* scientifiquement, encore en penser? Dans une telle incertitude et en dépit des insatisfactions clairement pointées, il n'y aurait plus qu'à reprendre la définition purement statistique de l'OMT.

Seconde question : pourquoi vouloir distinguer le « naturel » de l'artificiel, tout en reconnaissant la très grande relativité de cette approche et qu'elle apporte, alors, une telle distinction?

Dernière interrogation, et non la moindre, celle de la pertinence de l'approche géographique. Encore une fois, peut-on, de manière fertile, en appeler à des catégories spatiales qui, de l'aveu même des auteurs, doivent être considérées avec de sérieuses réserves (p. 18)? Et la géographie du tourisme n'est-elle pas, déjà, un classique à renouveler?



La démarche des auteurs peut paraître, du coup, inachevée, voire en retrait par rapport aux positions de leur précédent ouvrage, *Géographie du tourisme et des loisirs*, publié pourtant en 1993 et chez le même éditeur. Bien que conscients des limites des catégories utilisées pour analyser le tourisme, ils s'y tiennent. Or, un tel phénomène, parce qu'il relève de la mobilité, pose précisément la question de ces catégories. L'approche spatialisante de la typologie elle-même, prise telle quelle, ne doit-elle pas être remise en cause pour poser, entre autres, la question de l'essence du tourisme? Et du même coup, de la géographie et de ses approches?...

Olivier Lazzarotti
Université de Picardie – Jules-Verne

DOUMENGE, Jean-Pierre (2000) *L'outre-mer français*. Paris, Armand Colin (Coll. « U Géographie »), 224 p. (ISBN 2-200-01588-7)

Prolongement territorial de la République française sur les trois grands océans du monde, l'outre-mer français¹ amorce le XXI^e siècle avec une certaine anxiété. C'est qu'au moment où l'on prend la mesure des profonds bouleversements économiques et sociaux qui affectent ces différents espaces, se pose également la question de leurs relations avec la métropole et l'Europe communautaire d'une part, leur voisinage proche et le reste du monde d'autre part. Partout, cela se traduit par la recherche d'un modèle de développement adapté aux nouvelles conditions et par une réflexion profonde en matière de cadre institutionnel. Dans *L'outre-mer français*, Jean-Pierre Doumenge² fait le point sur la géographie de cet espace pluriel et aborde les grands enjeux qui caractérisent actuellement le « domaine ultramarin de la France ».

Dans la première partie de l'ouvrage, « la nature, les hommes et leur histoire », l'auteur brosse d'abord un tableau fort bien réussi des cadres environnementaux (chapitre 1) et des héritages historiques (chapitre 2) qui sont à la fois responsables de certains caractères largement partagés, mais aussi des spécificités qui singularisent chacun de ces espaces ultramarins. Puis, la donne démographique (chapitre 3) et les empreintes d'un insularisme toujours bien présent (chapitre 4) sont abordées. D'une part « la démographie d'outre-mer tend à se diversifier, voire à se complexifier » (p. 65). D'autre part, à l'exception de la société calédonienne caractérisée par un fort clivage ethnique et territorial, les sociétés îliennes sont plutôt caractérisées par un puissant facteur d'unité et de cohésion sociale qui est soit la « créolité » (DOM), soit « l'identité de communauté » (Mayotte et Tahiti).

